

Bernay. Collège du Hameau : des enfants blessés par un chien

Un chien, qui avait échappé à la surveillance de son propriétaire, a blessé plusieurs élèves du collège du Hameau ce 13 décembre à Bernay, dont un dans la cour de l'établissement.



Le nouveau collège du Hameau a ouvert ses portes en septembre 2022.

Les faits se sont déroulés en début d'après-midi ce mardi 13 décembre 2022 à Bernay (Eure), au collège du Hameau. Un chien de type malinois, en divagation, s'est introduit dans la cour de l'établissement, le portail étant ouvert, et a mordu un élève au niveau de l'avant-bras.

L'animal est ensuite ressorti et s'en est pris à deux autres élèves sur la voie publique. L'un a été mordu au niveau du bras, l'autre pincé. Un quatrième enfant, qui arrivait à vélo, a lui aussi été pincé à la jambe.

Deux des collégiens, âgés de 13 et 14 ans, ont été transportés au Centre hospitalier de Bernay pour être examinés. Le chien a été récupéré par son propriétaire, il est soumis au protocole habituel en de telles circonstances, notamment un suivi vétérinaire pour vérifier qu'il n'est pas porteur de la rage.

Aucune plainte n'est pour l'instant déposée, mais "les parents des enfants ont toute latitude pour le faire, précise Laurent Hamon, le commandant de la compagnie de la gendarmerie de Bernay. Le chien a causé des blessures à autrui et la responsabilité du maître est engagée."

[Bernay. « Innovant » et « exemplaire », le collège du Hameau « doit servir de modèle »](#)

La version divergente du rectorat

Contacté par l'Eveil Normand, la direction du collège du Hameau n'a pas souhaité faire de commentaires, renvoyant vers le rectorat. Lequel, via son service de presse, a répondu rapidement à notre sollicitation, mais sa version diverge des faits constatés sur le terrain par la gendarmerie.

Ainsi, selon les services académiques, "tout s'est passé à l'extérieur de l'établissement", à la fin de la pause méridienne, lorsque des élèves revenaient au collège. Les quatre enfants, pris en charge immédiatement par l'infirmière, ont été seulement pincés, plutôt que mordus, ajoute la communication du rectorat, en parlant de "blessures superficielles".